Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège de l'Osme - 16140 AIGRE > Le collège > La restauration

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-aigre/spip.php?article560 - Auteur : Mme LEVEQUE Stéphanie (Principale)



Information pour le paiement de la 1/2 pension

publié le 10/10/2013

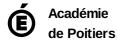
A partir du 6 janvier 2014, vous avez la possibilité d'opter pour le paiement des frais de demi-pension par prélèvement automatique.

Afin de mettre en place cette formule de paiement, dès janvier, merci de retirer l'imprimé auprès du bureau de la gestionnaire.

IMPORTANT

Seules les familles **non boursières** ou **ayant un taux de bourse égal au taux 1** pourront mettre en place le prélèvement automatique.

Le principal



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.